

L'impôt—Loi

à rencontrer ces personnes était le ministre chargé du logement, lequel leur a promis d'exhorter le gouvernement à intervenir. Mais nous savons tous que ses exhortations ont été vaines, si les dispositions budgétaires sont le fruit de ses efforts.

Je sais également, monsieur l'Orateur, que le ministre n'a rencontré qu'un fort petit nombre de représentants de cette grande foule sur la colline du Parlement. J'étais présent ce jour-là, et je me suis fait un devoir de me mêler aux protestataires, de lire leurs pancartes et de discuter avec un grand nombre d'entre eux. J'ai demandé entre autres choses pour quel parti ils avaient voté en février 1980? La majorité m'a répondu, il va sans dire, qu'ils avaient voté pour le gouvernement de M. Trudeau. Je leur ai répondu que c'était bien fait pour eux—mais en d'autres termes. Ils étaient d'accord là-dessus et ils ont répondu qu'on ne les y prendrait plus. Bien sûr, nous ne savons pas quand ils auront l'occasion de voter de nouveau.

Le ministre des Finances a accordé un crédit de 38 millions de dollars au ministre chargé de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, laquelle somme doit être distribuée sous forme d'aide hypothécaire à court terme, mais seulement dans certains cas précis. En effet, la somme doit servir à garantir le report d'intérêt sur les paiements hypothécaires qui dépassent 30 p. 100 du revenu familial brut. Ainsi, des milliers de propriétaires de maison ont été laissés pour compte. Ceux qui ont pu se prévaloir du programme n'ont fait que prolonger leur période d'endettement. Pour ceux qui n'ont pas les moyens de conserver une maison hypothéquée, le budget prévoit des mesures destinées à aider les locataires. Encore une fois, ces mesures ne constituent qu'une goutte d'eau dans la mer. Le gouvernement a magnanimement offert de consentir des prêts sans intérêt allant jusqu'à \$7,500 par unité pour la construction de 15,000 logements dans les grands centres du Canada, alors qu'il faudrait en construire 200,000.

• (1610)

J'admets que le ministre a obtenu du ministre des Finances qu'il porte le montant à 30,000 unités. C'est une augmentation importante, mais elle sera bien loin de répondre aux besoins des Canadiens en logements adéquats. Cela ne règlera pas les problèmes de milliers d'autres.

Ceux qui ont la chance d'avoir un toit seront également durement touchés. En effet, chaque famille canadienne paiera \$1,400 de plus par année en dépenses énergétiques au cours des prochaines années. Le ministre a déclaré qu'il y aurait une faible diminution de l'impôt sur le revenu pour les personnes à revenus faibles et moyens. Cependant, si l'on tient compte de ce que les gens devront payer pour d'autres articles de première nécessité, le gouvernement aurait mieux fait de laisser les choses telles qu'elles étaient. Le ministre a déclaré que tout cela se faisait au nom du renouveau économique.

J'ai indiqué quelques raisons pour lesquelles le budget du gouvernement a soulevé tant de critiques. Pourtant, le gouvernement profite de sa majorité à la Chambre pour présenter ce projet de loi lui donnant le pouvoir de dépenser 6.6 milliards de dollars de plus comme il l'entend.

Comme mon collègue, le député de Perth (M. Jarvis) le dit si bien, ce gouvernement engouffre les deniers publics par millions dans des campagnes publicitaires qui vantent ses réalisations et le montrent sous son meilleur jour.

Au lieu de continuer à dépenser l'argent des contribuables et à chercher à emprunter encore plus, et plutôt que de continuer à promouvoir des programmes peu judicieux qui arrivent au mauvais moment, le gouvernement devrait se rendre compte qu'il a les moyens de remettre le Canada dans la bonne voie.

Les membres de l'opposition ont suggéré des moyens d'assurer la relance nécessaire. Je crois qu'il incombe au gouvernement de les étudier soigneusement et d'agir avec un semblant de bon sens. Je voudrais faire consigner quelques comparaisons. J'admets que pour beaucoup, il est odieux de faire des comparaisons. Mais prenons la situation du chômage. Le nombre des chômeurs est passé de 350,000 à 1.1 million. Il s'est donc accru de 718,000 depuis que le premier ministre et son gouvernement sont arrivés au pouvoir, il y a environ 14 ans. Le taux de chômage a grimpé de 4.5 p. 100 à 9 p. 100. Il a donc doublé en pratiquement 14 ans. Pour établir ces statistiques, le gouvernement n'a pas tenu compte de près d'un demi million de personnes qui n'ont plus droit aux prestations d'assurance-chômage et qui ont abandonné tout espoir de trouver du travail; un bon nombre d'entre elles vivent de leurs maigres épargnes. D'autres, et elles sont encore plus nombreuses, sont probablement obligées de se rabattre sur l'assistance sociale. Prenons l'inflation. Elle a augmenté de 7.6 p. 100. Elle était à 4.2 p. 100 en 1968, mais aujourd'hui elle est à 11.6 p. 100.

L'indice des prix à la consommation s'est accru de 186 p. 100. En 1968, le dollar valait \$1.12. Aujourd'hui, il ne vaut que 39c. C'est une dévaluation de 65.2 p. 100. En 1968, le déficit commercial s'établissait à 97 millions de dollars. Aujourd'hui, il est de 6 milliards et demi de dollars. En 1968, le taux d'escompte était de 7½ p. 100. Aujourd'hui, notre taux d'intérêt s'élève à 15.34 p. 100, soit une augmentation de 7.84 p. 100. Il y a quelques mois, le taux d'intérêt était considérablement plus élevé. En 1968, le taux hypothécaire classique était de 9¼ p. 100. Aujourd'hui il s'établit à 18½ p. 100, et même plus dans bien des cas.

J'ai certains exemples à citer. Un de mes électeurs, de la ville de Gravenhurst, était en larmes au téléphone l'autre jour. Son hypothèque de \$38,000 devait être renouvelée sous peu. Avec le nouveau taux d'intérêt à 19 p. 100, ses paiements sont passés à \$646 par mois. Il se demande quelle aide pourra lui accorder le gouvernement. J'ai voulu savoir combien il gagnait. Il m'a dit qu'il travaillait dans une usine. La semaine de travail dans cet établissement a été ramenée pour un certain temps à trois jours. À l'heure actuelle, elle est de quatre jours. Son revenu mensuel se situe dans les environs de \$1200, dont plus de la moitié est consacrée au logis.

J'ai également reçu un appel d'un agriculteur en détresse dans ma circonscription. Je dois avouer qu'il croyait que la situation ne s'aggraverait pas quand il a décidé de s'agrandir il y a environ un an. À cette époque, il avait acheté une autre ferme et construit une autre grange. Il avait fait tout cela en fonction des taux d'intérêt alors en vigueur qui ne le préoccupaient guère. Toutefois, il fait face maintenant à des taux d'intérêt exorbitants. Il a réclamé un prêt à la Société du crédit agricole. Je dois rendre hommage au ministre de l'Agriculture (M. Whelan) qui plaide la cause des agriculteurs. Toutefois, le ministre ne réussit guère à obtenir des fonds supplémentaires du ministre des Finances et du président du Conseil du Trésor (M. Johnston). Les agriculteurs sont censés avoir droit dans certaines circonstances à des taux spéciaux sur les prêts agricoles. Sauf erreur, ces taux sont de 11.75 p. 100. Le taux actuel